

Prix Bastien Irondelle



Etabli par l'association en hommage aux travaux de Bastien Irondelle, le prix récompense des travaux universitaires (mémoires de recherche et thèses) déjà soutenus et portant sur les problématiques de défense, des études de la guerre ou de la stratégie, dans une acception ouverte et transdisciplinaire relevant des sciences humaines et sociales (anthropologie, sociologie, histoire, droit, économie, science politique et relations internationales, géographie, philosophie, etc.).

Le prix Bastien Irondelle est décerné dans deux catégories :

- prix du mémoire de recherche de Master 2, d'un montant de 2000 euros ;
- prix de thèse de doctorat, d'un montant de 5000 euros.

Les travaux doivent avoir été soutenus au titre de l'année universitaire précédant la remise du prix. Par exemple, le prix 2020 a récompensé un mémoire et une thèse soutenus au cours de l'année universitaire 2019-2020, et les prix ont été remis au début de 2021.

Calendrier

- transmission des candidatures par courriel à la secrétaire du prix (sarah.cassella@aeges.fr) avant le 31 octobre 2021 à minuit;
- un accusé de réception des candidatures est envoyé par courriel le lendemain de la clôture du concours;
- le prix est annoncé et remis en décembre 2021, les modalités seront précisées en fonction des circonstances sanitaires.

Composition du dossier

- pour les mémoires de recherche de Master 2 : un CV, une lettre de recommandation du Directeur de mémoire et un exemplaire en format électronique (de préférence PDF) ;
- pour les thèses de doctorat : un CV, la copie du rapport de soutenance signé par les membres du jury et un exemplaire en format électronique de la thèse (de préférence PDF).

Les dossiers incomplets à la date du 31 octobre 2021 à minuit sont déclarés irrecevables.

Pour toute information il est possible d'écrire à la secrétaire du prix Irondelle (sarah.cassella@aeges.fr) et de se référer au règlement publié sur le site de l'AEGES : www.aeges.fr